

Quelques honorables SENATEURS: Non.

L'honorable M. ROBERTSON: Oui. Ce bill stipule qu'il doit payer un droit sur au moins 50 pour cent de ce montant. L'évaluation du montant sur lequel les droits seront payés, doit être au moins 50 pour cent de la valeur en monnaie allemande.

L'honorable M. CASGRAIN: Douze cents par mark.

L'honorable M. ROBERTSON: L'on devrait même aller plus loin que cela; mais en tout cas, nous ne devons pas permettre qu'à cause de la dépréciation du cours monétaire allemand, des marchandises soient achetées dans ces conditions et apportées ici, et vendues au-dessous du prix de production au Canada. Rappelez-vous que le consommateur n'en a pas le profit. Nos manufactures sont fermées et le consommateur n'est pas mieux.

L'honorable M. CASGRAIN: L'honorable ministre n'a pas l'intention de dire qu'en Allemagne les ouvriers travaillent pour 40 cents par jour; c'est-à-dire 27 marks. Comment font-ils pour acheter des chaussures? Une paire de chaussures coûte 200 marks.

L'honorable M. ROBERTSON: Peut-être oublie-t-on que le cours monétaire allemand a une valeur.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Puis-je faire remarquer à cette Chambre que, d'après la loi du tarif, actuellement devant le Congrès des Etats-Unis, il est proposé de n'admettre les marchandises allemandes que d'après leur valeur aux Etats-Unis. Ceci est beaucoup moins avantageux que ce que nous voulons faire.

L'honorable M. CASGRAIN: Cela serait beaucoup plus juste.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Le mark allemand vaut...

L'honorable M. CASGRAIN: Un cent et demi.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Il vaut 1.6; c'est-à-dire un treizième ou un quatorzième de sa valeur au pair. Il me semble que nous sommes très généreux envers l'Allemagne en plaçant la valeur à 50 pour cent pour les droits; ce qui représente à peu près 11 cents et une fraction ou presque douze cents par mark, alors que la valeur du mark est moins de 2 cents. Il me semble que nous sommes généreux en

L'hon. M. ROBERTSON.

n'évaluant pas cette pièce à plus de 12 cents ou 11 cents et une fraction.

L'honorable M. BOSTOCK: Mon honorable ami parle de l'Allemagne, mais ce n'est pas l'Allemagne seulement que nous frappons.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Nous nous occupons de tous les pays dont le cours monétaire est en dépréciation.

L'honorable M. BOSTOCK: Oui; et l'inconvénient que j'y vois, est que nous avons prêté de l'argent à certains de ces pays. Nous sommes dans une position étrange. Nous prêtons de l'argent à un pays, nous voulons commercer avec lui, et immédiatement nous mettons un obstacle au commerce entre ce pays et nous. Ainsi que je disais tout à l'heure, si c'est l'Allemagne que nous voulons frapper, la proposition que fit dans cette Chambre mon honorable ami de Hamilton (l'honorable M. Lynch-Staunton), à la dernière session, est la manière la plus intelligente de procéder; parce que, à mon point de vue, si nous adoptons ce bill, toutes les marchandises allemandes viendront par la Hollande ou quelque autre pays qui n'impose pas un droit aussi élevé que le nôtre, sur les marchandises allemandes, et dont le cours monétaire est au pair, ou sur le même pied que le nôtre. En conséquence tout le commerce allemand avec nous—tel commerce qu'il est nécessaire de faire—se fera par la Hollande. L'Italie n'aura pas le même avantage, car son commerce se fait tout différemment, et elle ne peut tirer avantage de la situation qu'occupe la Hollande.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Eh bien, nous aurons à courir nos chances quant à cela.

L'honorable M. TURRIFF: L'honorable ministre du Travail (l'honorable M. Robertson) a fait remarquer qu'une certaine classe de travailleurs, au Canada, recevaient \$6 par jour, alors que des ouvriers faisant le même travail, recevaient, en Allemagne, 40 cents par jour, de notre monnaie; et il proposa de régler la situation au moyen de ce bill. Je poserai la question suivante à mon honorable ami: Le gouvernement a-t-il l'intention, sous prétexte que dans d'autres pays, rivalisant avec nous, les salaires payés pour la fabrication de certaines marchandises, sont beaucoup moins élevés qu'au Canada, en raison de ce que nos ouvriers, par l'intermédiaire de leurs unions, réussissent à